



**CONSEIL D'ETABLISSEMENTS (CET)  
de Montreux-Veytaux**

**Procès-verbal N° 10 – 2021 / 2026**

Séance du mardi 12 mars 2024, 18h30 / 19h45  
Salle 22 - Maison de Quartier Jaman 8 - Clarens

**Ordre du Jour du 12 mars 2024**

<b>1. Procès-verbal de la séance du 23 novembre 2023.....</b>	<b>3</b>
1.1. Approbation du procès-verbal (annexe) .....	3
<b>2. Mot des directeurs.....</b>	<b>3</b>
2.1. Directions (EPSMO) et Directions (EPSME) – Retour sur les activités culturelles .....	3
<b>3. Informations.....</b>	<b>3</b>
3.1. Retour sur le Bureau communal des écoles (BCE).....	3
3.2. Retour sur l'atelier « Sport (SSF, camps) et culture » de l'assemblée de parents du 28 septembre 2023.....	4
<b>4. Travailleur social hors murs (TSHM) .....</b>	<b>4</b>
4.1. En dehors du cadre scolaire : Quelles interventions auprès des élèves ? .....	4
<b>5. Propositions individuelles .....</b>	<b>5</b>
<b>6. Divers .....</b>	<b>5</b>
<b>7. Calendrier 2024 .....</b>	<b>6</b>

➤ **Sont présent-e-s :**

**Groupe 1 Les représentants des autorités communales :**

Mmes Jacqueline Pellet  
Christine Chevalley  
Alexandra Ramser  
MM. Yanick Hess  
Nicolas Büchler

**Groupe 2 Les représentants des professionnels actifs au sein des Etablissements :**

Mmes Sandrine Kern  
Irène Mauroux  
Sandrine Boubée  
MM. Philippe Valazza  
Guillaume Jordan

**Groupe 3 Les représentants des milieux et des organisations concernés par la vie des Etablissements :**

Mme Célia Elison (en alternance avec Mme Sandrine Monis Casasola)  
MM. Laurent Molinari  
Claudio Da Silva Neto

**Groupe 4 Les parents d'élèves fréquentant les Etablissements :**

Mmes Myriam Altieri (en début de séance jusqu'au point 2)  
Regina Andrade  
Coralie Monachon  
Géralde Vuissoz  
M. Albert Richard

➤ **Les membres excusé-e-s :**

Mmes Céline Cornaz, **groupe 3**  
Sandrine Monis Casasola, (en alternance avec Mme Célia Elison), **groupe 3**  
MM. Florian Manzini, **groupe 1**  
Xavier Désilets, **groupe 2**  
Vincent Demaurex, **groupe 3**  
Olivier Müller, **groupe 4**  
Marc Weber, **groupe 3**

➤ **Participant-e avec voix consultative :**

Mme Floriane Dossin, adjointe responsable du Bureau Communal des Ecoles (BCE)

➤ **Participant excusé :**

M. Simon Smith, chef de service de la cohésion sociale, familles et jeunesse

*Prise du PV : C. Rossetti*

*Diverses abréviations utilisées dans ce procès-verbal :*

**EPSMO** : Etablissement primaire et secondaire de Montreux-Ouest  
**EPSME** : Etablissement primaire et secondaire de Montreux-Est  
**SSF** : Sport scolaire facultatif  
**TSHM** : Travailleur social hors murs  
**CEF** : Conseillère école-famille  
**BCE** : Bureau communal des Ecoles

## **1. Procès-verbal de la séance du 23 novembre 2023**

### **1.1. Approbation du procès-verbal (annexe)**

La Présidente annonce les personnes excusées et explique le retard de la remise du procès-verbal de la séance du 23 novembre 2023. La Présidente propose une modification à l'ordre du jour, celle d'inverser le point 2 et le point 4 puisque M. Julien Parisod, travailleur social hors murs, fera une présentation. Personne ne s'oppose à cette modification.

Mme Altieri exprime le souhait d'ajourner l'approbation du procès-verbal à la prochaine séance vu que le procès-verbal a été reçu la veille au soir mais en comprend les causes. La Présidente refuse la demande et soumet celle-ci à votation. Trois personnes souhaitent le valider à la prochaine séance, trois abstentions et les autres membres sont pour le valider ce jour. Le procès-verbal est validé avec les remerciements d'usage à son auteure. Mme Altieri n'approuvant pas cette décision quitte la séance.

## **2. Mot des directeurs**

### **2.1. Directions (EPSMO) et Directions (EPSME) – Retour sur les activités culturelles**

#### **EPSME**

Mme Kern présente les types d'activités culturelles organisées par l'école au moyen d'un Powerpoint (voir en annexe). Un doyen et une enseignante font partie de la commission culturelle. L'enseignante est responsable de la médiation urbaine et propose des activités régionales au Conseil de direction. Mme Mauroux se charge de l'organisation des transports. En novembre, l'école a commencé par le MAG pour les classes de 4<sup>ème</sup>, 9<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup>. Pour les élèves de 10<sup>ème</sup>, un spectacle de break dance et musique a été organisé. Les classes de 9<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup> y ont également participé. En décembre, les élèves de 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> ainsi que la classe d'accueil de cycle 2 ont assisté à un spectacle de musique. A Noël, toutes les classes de la 5<sup>ème</sup> à la 11<sup>ème</sup> sont allées au cinéma et ont visionné des films adaptés à leur âge. Pour les plus petits, un spectacle de magie et jonglage a été organisé. Les 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> ont eu la lecture de contes régionaux. En mars, les classes de 3<sup>ème</sup> et les classes régionales de pédagogie spécialisée assisteront à la visite de l'exposition « De la ligne à la matière ». Pour les 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup>, ils participeront à de l'improvisation théâtrale « laboristoire ». En mai, la volée de 11<sup>ème</sup> ira voir le spectacle musical « Sorcière ». Pour chacune des volées, une activité par année scolaire est proposée.

#### **EPSMO**

M. Valazza débute sa présentation au moyen d'un Powerpoint (voir en annexe). Montreux-Ouest a sensiblement la même logique avec sa commission culturelle et ses trois enseignantes. Un doyen chapeaute cette commission. La préparation de ces spectacles est mise en avant. Il a été constaté que cette préparation favorise la compréhension et l'appréciation du spectacle. Le retour des différents prestataires est positif et les élèves se comportent bien. Les 3 enseignantes ou les maîtres de classe préparent les activités avec les élèves. Une série d'activités est montrée. Les 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> ont assisté à un spectacle à Vevey. M. Valazza remercie la Commune de Montreux pour le financement de tous ces spectacles. Les frais liés aux divers spectacles et les coûts de transport sont assez conséquents et financés par un budget communal. Actuellement, les classes de 3<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup> n'ont pas eu leur spectacle annuel ou leur activité. C'est en cours de réflexion par la commission culturelle.

La Présidente spécifie que chaque année un budget est donné par la Commune pour ces activités culturelles et ensuite voté par le Conseil communal. Chaque établissement reste libre d'organiser des activités dans le cadre de ce budget.

## **3. Informations**

### **3.1. Retour sur le Bureau communal des écoles (BCE)**

Le BCE a organisé une commission culturelle en compagnie d'un doyen permettant de collaborer avec les écoles et d'assurer une communication, comme par exemple la création d'une newsletter. Le prochain grand chantier du BCE concernera les trajets scolaires. Les directives sur ces trajets sont déjà appliquées. Certaines familles, dans certaines conditions, ont droit à un abonnement de bus subventionné par la Commune de Montreux à partir de 2,5 kilomètres.

Le BCE travaille avec le service des Travaux publics pour insérer ces normes sur le programme CartoRiviera. Chaque famille de la Commune de Montreux pourra entrer son adresse et son lieu de scolarisation en fonction des répartitions et pourra vérifier l'obtention ou non de l'abonnement de bus subventionné par la Commune. L'information sera facilitée pour le parent.

### **3.2. Retour sur l'atelier « Sport (SSF, camps) et culture » de l'assemblée de parents du 28 septembre 2023**

Ce sujet sera remis à l'ordre du jour de la prochaine séance, M. Müller étant malade. Ce dernier a transmis un courriel le 12 mars 2024 (voir en annexe).

## **4. Travailleur social hors murs (TSHM)**

### **4.1. En dehors du cadre scolaire : Quelles interventions auprès des élèves ?**

M. Parisod présente sa profession et ses interventions au moyen d'un Powerpoint (voir en annexe). Le TSHM est l'acronyme de travailleur social hors murs. D'autres dénominations sont similaires, telles que le travailleur social de proximité (TSP) ou plus connu éducateur de rue. Le rôle du TSHM est de travailler sur les problèmes que les jeunes ont et non sur les problèmes qu'ils font.

Le public cible est les 15 à 25 ans comprenant des écoliers-ières en théorie mais dans la réalité, selon les tendances, la tranche d'âge se situe plutôt entre 13 et 35 ans. La situation de précarité sera traitée en priorité. Par rapport aux écoliers-ières, le but est de faire une détection, une action précoce et de les orienter et/ou de mettre en place un suivi individuel. Le but est également de pouvoir les accompagner en période de transition entre l'école obligatoire et la première formation ou le premier emploi.

La relation de confiance fait partie intégrante des outils du TSHM. Les outils du TSHM sont cités avec notamment le projet SSOAFE+ (Soutien Scolarité Obligatoire et Accès Formation ou Emploi) visant à faciliter l'accès à la formation et à un premier emploi ; le projet de la médiation urbaine avec deux intervenants sur tout le territoire communal (de mai à fin septembre de 21h00 à 1h00 du matin) et finalement le ClarenSport, par son activité de football tous les dimanches soir de 18h00 à 20h00 au collège de Vinet. A Montreux-Est, cette activité se déroule de 14h00 à 16h00 : <https://www.montreux.ch/sport/activites-sportives/open-sport>. Le but est d'offrir aux jeunes de notre région la possibilité de faire du sport. Le réseau de terrain et le réseau professionnel sont également des outils très importants. Le but est de rentrer en contact avec son public cible et si nécessaire agir sur une situation.

Les jeunes sont le réseau de terrain. Le TSHM peut activer ce réseau si besoin d'information. Pour entrer en action ou agir sur une situation, le TSHM collabore avec les conseillères école-famille (CEF) sur des situations individuelles ou collectives par rapport à des jeunes écoliers-ières et au moyen du projet SSOAFE+. Les jeunes peuvent avoir accès à des cours privés donnés par des enseignants-tes spécialisé-e-s, ce ne sont pas des étudiants-antes répétiteurs-trices. Ces cours sont gratuits et dans toutes les branches grâce à un mandat avec « FuturPlus ». Le TSHM détient 5 places en fonction du budget communal. Au centre de loisirs « Le Point », une collaboration se fait également avec des situations individuelles et collectives. La volonté est de clairement rentrer en contact avec le public cible donc les écoliers-ières. Les résultats sont excellents. Le TSHM a une augmentation de suivi très importante.

M. Parisod collabore parfois avec des éducateurs-trices en milieu scolaire faisant de l'intervention professionnelle sur des situations. Dans le milieu scolaire, le TSHM peut collaborer avec la-le psychologue scolaire, la-le médiateur-trice scolaire, l'enseignant-te. Les suivis individuels sont des suivis intensifs. Le TSHM détermine avec le-la jeune un jour, une heure pouvant être hebdomadaire ou bihebdomadaire. Cela évite de négocier le rendez-vous, donne une régularité et une habitude à la personne. Les rendez-vous sont fixés à la demande et à la situation. Les suivis ponctuels sont minoritaires. Les chiffres 2024 sont donnés. Pour début mars, le nombre de suivi total est de 21 personnes. Sur ces 21 personnes, 8 suivis sont intensifs, 9 suivis réguliers et 4 suivis ponctuels. Sur ces 21 personnes, 11 sont suivies pour une recherche spécifique de formation d'emploi ou de stage et sur ces 11 personnes, 5 écoliers-ières sont concerné-e-s (4 écoliers-ières ont des rendez-vous bihebdomadaire et 1 écolier-ière a une entrevue par semaine). M. Parisod confirme qu'il est le seul TSHM de la Commune.

Les principales demandes sont des recherches de formation, de stages ou de petits emplois, stabilisation en situation scolaire et stabilisation en situation sociale et familiale.

M. Parisod est anciennement enseignant de mathématique spécialisée. Dans son mandat, tout comme les conseillères école-famille (CEF), le TSHM peut se rendre chez les familles.

La gestion des émotions concerne autant les jeunes que les adultes. Certains jeunes ont énormément de peine à gérer leurs émotions. Nos jeunes sont extrêmement inquiets pour l'avenir, principalement l'avenir professionnel. Ils-elles sont persuadé-e-s qu'ils-elles n'y arriveront pas. Notre société est clairement basée sur des valeurs économiques prenant souvent le dessus sur les valeurs humaines. Ces jeunes arrivent avec des valeurs humaines et ces valeurs doivent être adaptées à des valeurs économiques. M. Parisod a observé que des jeunes ont grandi avec beaucoup de reproches et ils-elles ont une image d'eux-elles très négative. Il est important d'après lui d'appuyer sur ce qui va pour pouvoir travailler sur ce qui ne va pas.

M. Hess demande si le constat par rapport à l'avenir de ces jeunes est lié à leur situation de vie ou à ce qu'il se passe dans notre monde ? M. Parisod mentionne qu'il s'agit d'un mixte des deux. Avec l'expérience de leur milieu familial, ces jeunes perdent confiance dans le système professionnel et ne se sentent pas capables. M. Da Silva Neto demande si le TSHM fait des ponts avec les parents. M. Parisod souligne qu'il travaille principalement avec les jeunes pour des questions de relation de confiance. Une rencontre avec les parents se fera toujours avec l'accord du/de la jeune. En cas de nécessité, le TSHM peut estimer rencontrer les parents.

Mme Andrade s'interroge sur la perception des parents suite aux interventions du TSHM. M. Parisod indique que les échos sont plutôt positifs. Les parents sont soulagés d'avoir un adulte en contact avec leurs enfants.

M. Da Silva Neto, animateur de jeunesse (15-25 ans), a lancé un projet avec les migrants-antes. Il souhaiterait savoir si le TSHM a eu un contact avec l'EVAM. M. Parisod précise qu'ils-elles restent sous l'égide de l'EVAM et de leurs éducateurs-trices. Cependant, il a déjà rencontré l'EVAM.

M. Molinari trouve remarquable le travail de M. Parisod. Cela demande beaucoup d'énergie et le lien de confiance est essentiel. En cas de maladie ou d'absence, y a-t-il une suite ? M. Parisod explique que dans cette situation sa hiérarchie devra être consultée.

M. Hess fait constater que nous sommes tous et toutes conscient-e-s de la difficulté rencontrée au quotidien. Au CET, les professionnels-elles, les politiques, les parents, la hiérarchie sont représentés. Le politique valide le budget qui sert à financer le poste du TSHM. La meilleure chose est de parler dans tous les cercles respectifs de l'action du TSHM sur le terrain. Les représentants-tantes du CET doivent être une courroie par rapport aux différentes personnes qui nous entourent. Il faut comprendre qu'il s'agit d'une pièce maîtresse dans le lien social avec nos jeunes qui sont en train de grandir. Il remercie M. Parisod.

La Présidente signale que le poste de TSHM à Montreux a été mis en place depuis une dizaine d'années. M. Parisod n'est pas le premier TSHM de la Commune. Effectivement, c'est un énorme travail de fond pour l'arrivant. Ce poste n'a pas été simple à obtenir de même que les deux postes des conseillères école-famille (CEF). Il faut comprendre les rôles réels pour pouvoir défendre ce poste, raison pour laquelle elle remercie M. Parisod pour sa présentation. La Commune est en train de réfléchir à la nécessité d'avoir une travailleuse sociale hors murs. C'est-à-dire d'avoir également le pendant féminin pour pouvoir approcher les filles. Actuellement la situation n'est pas encore mûre pour pouvoir proposer ce poste complet au Conseil communal. La Présidente compte sur les conseillers-ères communaux-ales en séance.

## 5. Propositions individuelles

Aucune proposition individuelle n'est faite.

## 6. Divers

Mme Kern annonce que pour la rentrée scolaire des élèves seront déplacé-e-s sur différents sites faute de places et de classes nécessaires. C'est la première fois que des enfants du primaire vont devoir changer de sites et donc avoir un déplacement plus conséquent. Cette modification est en cours d'élaboration et les parents concernés en seront informés après les vacances de Pâques.

M. Da Silva Neto a contacté tous les foyers de l'EVAM des alentours car il a créé des soirées de célébration entre les migrants-antes, les jeunes suisses et locaux. Cela facilite la compréhension des autres cultures. Cette soirée se nomme « Live your dreams ». Quatre soirées ont été organisées. Chaque mois, elles ont lieu en alternance à Lausanne et à Clarens dans des salles paroissiales.

M. Da Silva Neto lance un appel pour avoir des suggestions pour intéresser les jeunes suisses à y participer. Comme beaucoup de jeunes migrants-antes ne parlent pas le français, il a créé une dynamique de 4 phases de langage universel. La première est une séance de sport de 45 minutes, ensuite 45 minutes d'expression artistique comme les ateliers de percussions. La 3<sup>ème</sup> phase est culinaire, chacun-e apporte quelque chose de son origine et la 4<sup>ème</sup> phase est la danse et la musique. Chacun-e danse sur différents styles. Ces soirées fonctionnent très bien. 40 personnes y ont participé. Les membres sont convié-e-s à contacter M. Da Silva Neto pour toutes questions. Les dates et l'organisation se trouvent sur le site de l'Eglise évangélique réformée Vaud Montreux-Clarens <https://www.eerv.ch/region/riviera-pays-denhaut/montreux-veytaux/accueil> .

La Présidente informe qu'un courriel a été reçu à l'adresse [cet@montreux.ch](mailto:cet@montreux.ch) demandant si une permanence serait mise en place durant le congé du 8 mai 2024. La Commune et les écoles ne mettent pas en place de permanence pour ce congé. Cela a été annoncé suffisamment tôt et il s'agit d'un congé officiel octroyé par le CET.

La Présidente aborde le sujet de la démarche participative liée au plan d'Affectation Communal de Montreux (PACom), voir brochure en annexe, cherchant à avoir des avis de citoyens-nnes intéressé-e-s par le cadre de vie et l'organisation territoriale de la Commune. Il est demandé une participation, par tranche d'âge, pour effectuer des ateliers afin de faire émerger des idées pour l'aménagement du territoire. Il s'avère qu'il y a un déficit dans le groupe de 15 à 25 ans, de ce fait la Présidente fait un appel au CET pour en informer les jeunes qui seraient intéressé-e-s de s'y inscrire au moyen d'un code QR. Le délai a été repoussé à une semaine. Le tirage au sort aura lieu le 27 mars 2024.

## 7. Calendrier 2024

Les prochaines séances ont lieu à la Maison de Quartier Jaman 8 le :

- mardi 28 mai 2024 à 18h30
- mardi 3 septembre 2024 à 18h30
- mardi 5 novembre 2024 à 18h30

Annexes :

- Présentation du travailleur social hors mur, M. Parisod
- Activités culturelles de l'EPSMO et de l'ESPME
- Courriel de M. Müller du 12 mars 2024 sur l'atelier de l'assemblée du 28 septembre 2023 sur le « Sports (SSF, camps) et culture »
- Brochure « Participer à la révision du Plan d'Affectation Communal de Montreux (PACom) »

Diffusion de ce procès-verbal : - Membres du CET  
- La Municipalité pour information  
- Suite à validation par le CET sur le site internet communal  
- Service des Travaux

Service de la cohésion sociale, familles et  
jeunesse

Conseil d'établissements (CET)

**Mais que fait le TSHM pour nos  
écoliers?**

# Travailleur social hors murs (TSHM)

**Rôle: travailler sur les problèmes que les jeunes ont et non sur ceux qu'ils font**

## **Public cible:**

- 15- 25 ans dont des écoliers
- Situations de précarité (prioritairement)

## **Buts:**

- Détection et action précoce
- Orientation et/ou mise en place d'un suivi individuel
- Accompagner durant la période de transition école obligatoire – formation/emploi (période charnière)



# Outils du TSHM

- **Relation de confiance** (autres: connaissances du réseau social et du réseau professionnel, apparence, culture, ...)
- **Projets**
  - SSOAFE+ (Soutien Scolarité Obligatoire et Accès Formation ou Emploi)
  - Médiation urbaine
  - ClarenSport
- **Réseau de terrain et réseau professionnel (collaborations)**

# Actions pour entrer en contact et/ou agir sur une situation

## Actions individuelles

- Terrain
- Suivis (rendez-vous)
- Réseau de terrain (activation et bouche-à-oreille)

# Actions pour entrer en contact et/ou agir sur une situation

## Actions collectives – réseau professionnel et collaborations

- **CEF**
  - Situations
  - Projet SSOAFE+
- **Centre de loisirs**
  - Situations
  - Présence au centre de loisirs
- **Educateurs en milieu scolaire** (intervision professionnelle sur des situations)
- **Autres:** psychologue scolaire, médiateurs •trices scolaires, enseignants •tes, ...

# Suivis individuels et chiffres

## Suivis individuels

- Intensifs (fixes)
- Réguliers
- Ponctuels

## Chiffres (pour 2024)

- Nombre de suivis total : 21 personnes
- Nombre de suivis recherche formation/emploi: 11 personnes
- Nombre d'écoliers: 5 personnes
  - 4 → 2X par semaine
  - 1 → 1X par semaine

# Types de demandes

- Recherches de formations, de stages ou de petits jobs
- Stabilisation et amélioration de la situation scolaire (coaching, travail en réseau, ...)
- Stabilisation et amélioration de la situation sociale (p. ex. situation familiale)
- Autres: juridiques, médicales, relations humaines, ... (amis•es, petit•e ami•e, famille, ...)

# Travail éducatif

## Sujets:

- Règles de notre société et au travail → **Gestion des émotions**
- Harcèlement, conflits et bagarres → **Gestion des émotions**
- Réseaux sociaux et internet (p. ex. vidéos pour adulte)
- Système D
- Autres (avis d'un adulte de confiance)

# Observations

- **Inquiétude pour l'avenir**
- **Sentiment d'être incompris**
- **Sentiment d'injustice**
- **Valeurs positives**

**MERCI pour votre attention!**

**Questions?**



**Julien Parisod: 079 192 71 59**

# Commission culturelle



3 enseignantes  
+  
doyen



Arts musicaux



Arts visuels



Arts de la scène

1. Réflexion et recherche
2. Planification et organisation
3. Préparation des élèves
4. Déroulement de l'activité
5. Bilan



### Activités culturelles 2023-24

Classes	Activité	Lieu	Mois
moitié 1-2P	Conte musical " <b>Dans ta valise</b> "	Théâtre le Reflet Vevey	févr.24
moitié 1-2P	spectacle musical participatif " <b>La musique des émotions</b> "	Collège Rambert	févr.24
4P	Contes suisses " <b>La pie qui chante</b> "	Collège Rambert	oct.23
6P	Spectacle de danse et d'expression culturelle " <b>Mirkids</b> "	Théâtre le Reflet Vevey	sept.23
7P	Atelier laboratoire photo	Musée de l'appareil photo Vevey	fév.-mars 24
8P et 7-8PR	Exposition " <b>Dialogue entre une pieuvre et un presse-agrumes</b> "	Mudac Lausanne	nov.23
9H	Performance musicale et visuelle " <b>R'Games-Paretemus</b> "	Collège Rambert	oct.23
9H	concert " <b>Germanofolies</b> "	Salle de spectacles de Renens	nov.23
10VG	Spectacle musical " <b>Sorcière</b> "	Temple St-Vincent Montreux et Masterclass à Vevey	mars.24
10VP	Représentation " <b>Au non du père</b> "	Théâtre le Reflet Vevey	déc.23
11H	Spectacle de danse " <b>Danse avec le Violon</b> "	Aula du gymnase de Burier	nov.23
Sur inscription	Montreux Art Gallery	Casino de Montreux	nov.23
Tous	Avent culturelle	Préaux lors des récréations	déc.23
3P	à définir		
5P	à définir		

# Organisation EPSME

- Une responsable programme culturel
  - Un doyen
- Théâtre
  - Contes
  - Musique
  - Arts visuels
  - Conférences
  - Improvisation théâtrale
  - Cinéma
  - Magie
  - Musées
  - Expositions

# Programme culturel 23-24

Date	Événements	Volée
Novembre	Exposition - Montreux Art Gallery	4P/9-11ER
Novembre	Breakdance et musique - Danse avec le Violon	10S/9-11ER
Décembre	Musique - Le Carnaval des Animaux	7-8P/ACC5-8
Noël	Cinéma	5P-11S
Noël	Spectacle, magie et jonglage – Jean Himself	1-4P
Janvier	Contes régionaux – La Pie qui Chante	1-2P
Mars	Exposition - Maison Visinand «de la ligne à la matière»	3P / CRPS
Mars	Improvisation - Le Laboratoire	5-6P
Mai	Théâtre, musique - «Sorcière»	11S
Printemps	«Un fantôme à l'opéra»	9S

## Atelier « Sport (SSF, camps) et culture »

- ¼ parents : Olivier Müller
- Parents : 3 parents

Discussion / brainstorming d'une vingtaine de minutes autour de thèmes du sport scolaire facultatif et de la culture. Les camps n'ont pas été abordés.

Voici les principaux points discutés.

### 1. Sport scolaire facultatifs (SSF)

Problèmes rencontrés	Solutions proposées
<ul style="list-style-type: none"><li>• Manque de place sur certaines activités</li><li>• Infos sur planning / lieux pas reçu assez tôt</li><li>• Accès difficile à la prestations.<ul style="list-style-type: none"><li>- Seulement par ordinateur</li><li>- Serveur pas dispo</li><li>- Quelques minutes pour s'inscrire seulement</li></ul></li><li>• Manque d'équité dans le processus d'inscription</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Inscriptions aussi possibles par mail ou téléphone</li><li>• Proposer un choix N° 1, N° 2, etc.</li><li>• Tirage au sort</li><li>• Envoyer les infos lieux/heurs plus tôt (au moins 2 semaines avant)</li><li>• Créer 1 page/sport</li><li>• Mesurer l'intérêt de chaque cours pour adapter l'offre</li></ul>

### 2. Culture

Problèmes rencontrés	Solutions proposées
<ul style="list-style-type: none"><li>• Trop peu de propositions culturelles</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Proposer les activités culturelles dans le cadre du SSF<ul style="list-style-type: none"><li>- Théâtre</li><li>- Arts plastiques</li></ul></li><li>• Inciter les enseignants à inclure des sorties culturelles dans le programme</li><li>• Financement participatif selon le souhait des parents, chacun donne ce qu'il peut</li></ul>

### Conclusions :

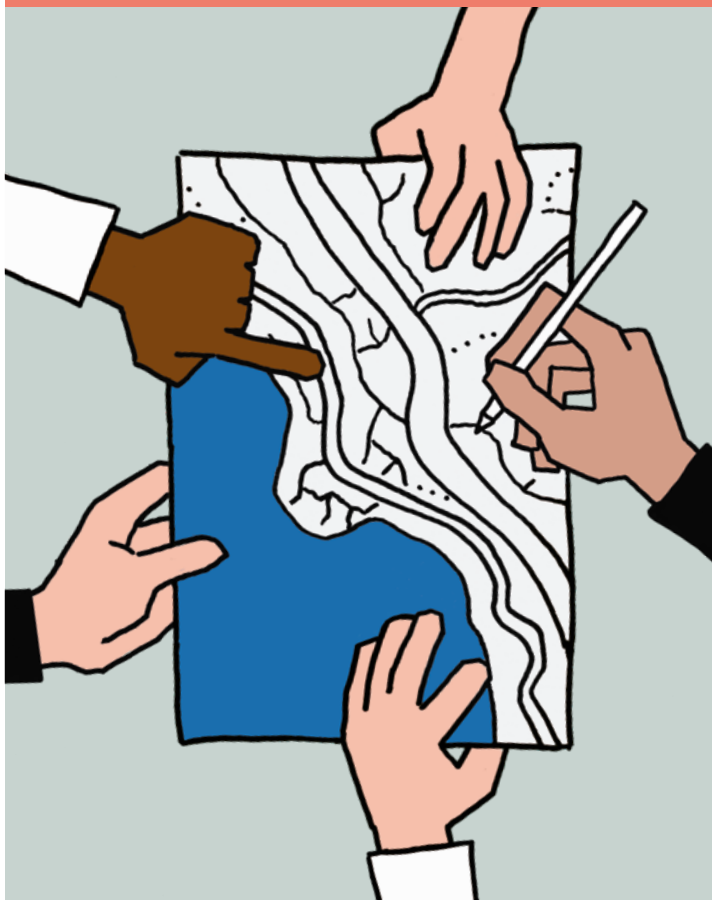
Pour le sport scolaire facultatif, il a été souligné que l'offre est très bonne, mais que le moyen d'inscription n'est pas forcément équitable pour tous :

- Une solution « de secours » en plus de l'inscription par internet à 08h00 devrait être proposée.
- La méthode actuelle du « premier arrivé premier servi » n'est pas très équitable, certains parents auront 2 activités et d'autre aucune car inscrits trop tard

Pour la culture, deux éléments sont ressortis :

- Augmentation de l'offre culturelle- discuter avec les enseignants.
- Dans le cadre du SSF, proposer 1-2 activités culturelles

# Participez à la révision du Plan d'Affectation Communal de Montreux (PACom)





## UN PACOM, C'EST QUOI ?

Un plan et un règlement qui fixent les usages de toutes les parcelles de son territoire pour les 15 années à venir.

Chaque parcelle se voit ainsi attribuer :

- **Une fonction ou affectation, qui peut être dédiée au logement, à l'artisanat, au bureau, au commerce, à des infrastructures publiques ou des espaces libres.**
- **Des règles qui définissent, entre autres :**
  - ce qui peut être construit et sous quelle forme (densité, hauteur, limite de construction, matériaux)
  - des types de plantations et d'essences à utiliser
  - les formes de protection du patrimoine bâti, naturel et paysager
  - les dispositions en matière de stationnement
  - des mesures relatives à l'énergie et au climat



# Participez!

Les différents aspects d'un PACom concernent votre quotidien.

La Commune de Montreux vous invite à participer à sa révision en organisant une démarche participative.

Celle-ci s'appuiera sur les avis et attentes des Montreusiennes et des Montreusiens, récoltés grâce à un questionnaire en ligne et un groupe de réflexion.

## Questionnaire en ligne



En quelques minutes, grâce à 20 questions à choix multiple, le questionnaire vous permet de partager vos pratiques actuelles et d'exprimer vos ressentis sur votre commune et sur ses évolutions passées et à venir. Les données récoltées serviront à guider et alimenter le diagnostic.

## Groupe citoyen

Formé de 32 citoyennes et citoyens volontaires, qui seront tirés au sort, le groupe se réunira lors de quatre ateliers organisés les samedis matin, entre mai et décembre 2024. Les participantes et participants recevront un défraiement symbolique.



## Thématiques traitées

Espaces extérieurs publics et privés

Logements

Densification

Traversées piétonnes

Nature en ville

Mobilité

Le groupe citoyen, c'est

32 HOMMES ET FEMMES

8 GÉNÉRATIONS

16→99 ANS

4 ATELIERS



Vous avez jusqu'au 10 mars 2024 pour répondre au questionnaire et/ou présenter votre candidature pour faire partie du groupe citoyen.  
[www.montreux.ch/pacom](http://www.montreux.ch/pacom)



L'ensemble des résultats de la démarche seront présentés lors d'un événement public à la fin de la procédure participative.

# La démarche participative en 9 étapes



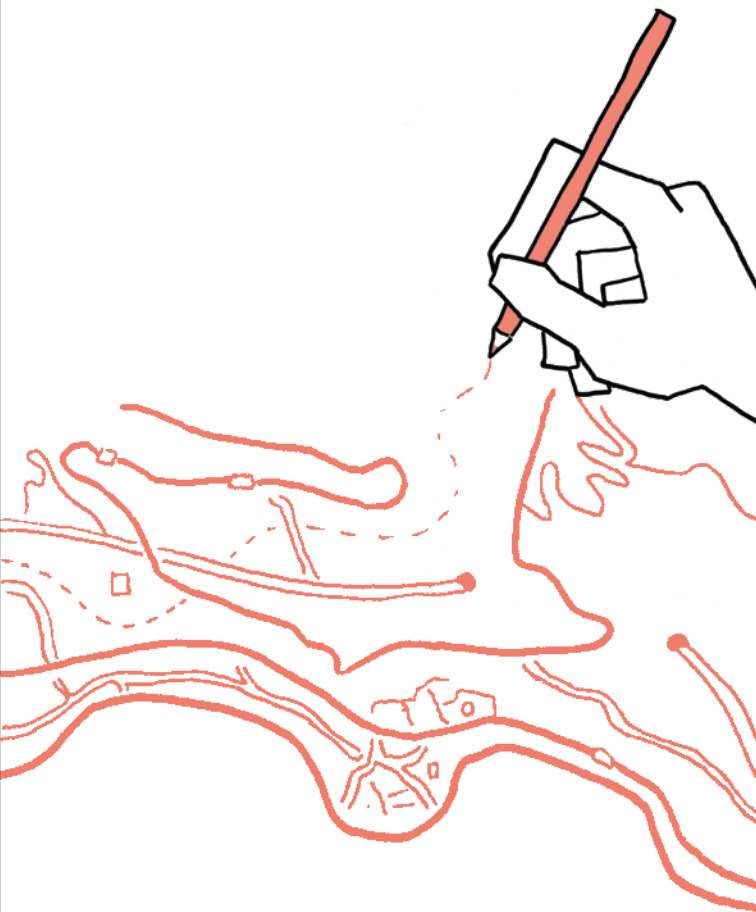


## S'informer et s'inscrire

[www.montreux.ch/pacom](http://www.montreux.ch/pacom)

[urbanisme@montreux.ch](mailto:urbanisme@montreux.ch)

021 962 77 60



La Commune a besoin de vous  
pour dessiner le Montreux de demain.  
**Partagez vos connaissances!**